

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19-0027925

Optique 9934⁶ Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	1983	Société :	RAM.
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné[e]	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : AKILI, DAHMED			
Date de naissance : 1948			
Adresse : HSY TARIK Rue 32 al 9 - BERNICISSI, ANSAS			
Tél. 06 84 19 07 20			Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	Professeur Diaa LAHBI Spécialiste Ophtalmologie Adulte et Pédiatrique 62 Bd Mouad Boujelben 2ème Etage Casablanca et environs
Date de consultation :	04/02/2012
Nom et prénom du malade :	ZAHRA OUAZZANI BABSA
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Conjugal optique
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/02/2023			25000	Docteur Dr LAHBI Spécialiste Ophtalmologie Adulte et Pédiatrique Bd Bouj Jabal - 2ème Etage Phanca-Tel: 0522 750 750

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	4/11/22	159,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<i>Optique Mille pour Cent Optométristes & Opticien</i>	11/11/2023					1900,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents . Traitées	Nature des 'Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Diaa LAHBIL

SPECIALISTE EN OPHTALMOLOGIE ADULTE ET PEDIATRIQUE

Ex Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

Diplômée de la Faculté de Médecine de Nantes - France



Chirurgie de la cataracte par phaco

DIU Chirurgie refractive

Chirurgie du glaucome

AFS Strabologie

Angiographie -Laser - DIU Contactologie

الأستاذة ضياء لهبيل
أخصائية في طب وجراحة العيون للكبار والأطفال
أستاذة مبكرة بكلية الطب بالدار البيضاء
خريجية كلية الطب ببنان - فرنسا

جراحة الجلالة بالليزر

جراحة تصحيح البصر بالليزر

جراحة ارتقاع الضغط

جراحة الحول

تصوير الشبكية - الليزر - العدسات اللاصقة

Casablanca, le 04 Janvier 2022 الدار البيضاء

Mme ZAHRAOUI Habiba

159 dh

XYLOIAL 0

1 goutte x 4 à 5 / jour, les deux yeux, 1 Mois



Professeur Diaa LAHBIL
Spécialiste Ophtalmologie Adulte et Pédiatrique
2, Bd. Mouad Bnou Jabal - 2^{ème} Etage
Casablanca - Tél : 0522 750 750

0522 750 750
62, Bd. Mouad Bnou Jabal - 2^{ème} Etage - Sidi Bernoussi - Casablanca - Tél : 0522 750 750

Urgences : 06 61 23 41 06 - E-mail : dlahbil@gmail.com



Optique 1000%

Opticien - Optométriste

Facture : 002293

Date : 11/11/2022

Mr : ZAHRAOUI HABIB

Docteur :

Type des Verres : progressif

progressif pr

Monture : optique 400,-

* Vision de Loin :

OD Axe 60 Cyl -0,75 Sph 11,75 750,-

OG Axe 12,5 Cyl -0,50 Sph 19,95 760,-

* Vision de Prés :

OD Axe Optique Ville pour Cent
Opticien & Opticien Sph

OG Axe Optique Ville pour Cent
Opticien & Opticien Sph

Add : +3,00

Montant : 1900,-

N°425 Centre-Ville Bd Anglais - Casablanca

T.C.E : 001834000001810 ~ I.F. : 018345 - R.C: 242426

T.P : 023451 - Patente : 30057211

Professeur Diaa LAHBIL

SPECIALISTE EN OPHTALMOLOGIE ADULTE ET PEDIATRIQUE

Ex Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

Diplômée de la Faculté de Médecine de Nantes - France

Chirurgie de la cataracte par phaco

DIU Chirurgie refractive

Chirurgie du glaucome

AFS Strabologie

Angiographie -Laser - DIU Contactologie



الأستاذة ضياء لهبيل

أخصائية في طب وجراحة العيون للكبار والأطفال

أستاذة مبرزه بكلية الطب بالدار البيضاء

خربيجة كلية الطب ببنان - فرنسا

جراحة الجلالة بالليزر

جراحة تصحيح البصر بالليزر

جراحة ارتفاع الضغط

جراحة الحول

تصوير الشبكية - الليزر - العدسات اللاصقة

Casablanca, le 04 Janvier 2022 الدار البيضاء

Mme ZAHRAOUI Habiba

Monture + verres correcteurs progressifs

Antireflets

VL :

OD = + 1.75 (- 0.75 à 60°)

OG = + 2.25 (- 0.50 à 125°)

VP :

ODG = Add : + 3.00

Optique Mille pour Cent
Optométriste & Opticien

Professeur Diaa LAHBIL
Spécialiste Ophtalmologie Adulte et Pédiatrique
2, Bd. Mouad Bnou Jabal - 2^{ème} Etage
Sidi Bernoussi-Casablanca - Tél : 0522 750 750

62, شارع معاد بن جبل - الملاقي الثاني - سيدى البرنوصي - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 750 750
62, Bd. Mouad Bnou Jabal - 2^{ème} Etage - Sidi Bernoussi - Casablanca - Tél : 0522 750 750

Urgences : 06 61 23 41 06 - E-mail : dlahbil@gmail.com